

Joseph-Désiré Laine, portier consigné de 1^{re} classe à Gravelines, modifié du 17 janvier 1877; 39 ans de services, 13 campagnes.

Par décret en date du 12 juillet, les militaires de 1^{re} classe d'armée dont les noms suivent ont été décorés de la médaille militaire :

- 43^e rég. Villar (Hertz), musicien; 23 ans de services, 2 campagnes.
- 73^e rég. Million (Jean), sapeur; 22 ans de services, 1 campagne.
- 110^e rég. Thuria (Général-Moïse), soldat, 24 ans de services, 7 campagnes.
- 5^e rég. de dragons. Chapelet (Joseph), brigadier; 24 ans de services, 4 campagnes.
- 19^e rég. de chasseurs. Delafosse (Pierre-Auguste), cavalier; 24 ans de services, 9 campagnes.
- 13^e rég. Bouchard (Pierre), adjudant, maître d'écriture; 24 ans de services, 1 campagne.
- 3^e rég. Ronsin (Jean), adjudant; 9 ans de services, 1 campagne.

On a vu que le *Petit Nord* a fait remarquer la présence du général Faidherbe à la messe de vendredi, ajoutant que l'honorable sénateur n'avait pas siégé depuis qu'il a été nommé.

Au moment des élections sénatoriales, dit à ce sujet la *Gazette de Douai*, nous avons exprimé la crainte que l'honorable général ne fût jamais qu'un sénateur *in partibus*; nous persistons à croire que sa place n'est pas dans une Assemblée politique.

Les intérêts du département ont besoin de représentants énergiques et agissants. Tout en étant les premiers à regretter la maladie du général, nous persistons à croire qu'il ferait bien d'imiter l'exemple qui lui a été donné ces jours derniers par l'honorable M. Claudot, sénateur des Vosges.

Le Conseil de préfecture a validé samedi l'élection de M. Oudart comme membre du Conseil municipal de Cysong.

M. Herbert, ténor léger, qui était à Lille il y a deux ans avec Mlle Nau, quitte le théâtre de Lyon et est engagé à l'Opéra-Comique de Paris.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons qu'un accident vient de se produire à l'angle de la rue de l'Épée et de la rue de Valenciennes. Une des roues d'une voiture chargée de balles de café et de tonneaux de vinaigre s'est brisée.

Balles et tonneaux sont tombés sur le trottoir et ont atteint plusieurs personnes dont une nous dit-on, serait morte et deux autres grièvement blessées.

Notre édition de demain matin contiendra le récit de cet accident.

Les agents de la police de sûreté recherchent en ce moment dans l'arrondissement de Lille, un individu dont le portrait belge a été envoyé le signalement — Voici le crime dont il est inculpé.

Il y a quelque temps, une société d'onvriers typographes dans l'arrondissement de Lille, a eu la chance de gagner une prime de 25,000 fr. avec le numéro 20,106 au dernier tirage d'Anvers de 1870.

Grand était la joie dans le corps typographique et chaque membre de ce corps son projet favori pour le commencement du mois d'août, époque des paiements des primes. Le bienheureux billet fut l'objet de soins particuliers, et par mesure de précaution, il fut déposé chez le receveur communal qui en donna un reçu au trésorier de la Société.

Le billet était en bonnes mains, mais on n'avait pas suffisamment songé et au reçu et au trésorier. Celui-ci a quitté la ville depuis mardi en portant non-seulement le reçu du numéro gagnant, mais en outre tous les lots de l'emprunt d'Anvers de 1870 dont les numéros sont désignés ci-après et recommandés à l'attention publique :

- 42,393 346,396 490,188 337,392
- 69,124 378,180 493,180 685,901
- 289,927 435,333 493,190 694,641 685,901
- 289,928 435,331 493,363 694,612 685,902
- 289,929 435,352 529,724 694,643 490,147
- 323,268 480,492 357,290 617,903.

Les ouvriers typographes espèrent que la justice, immédiatement informée de ce fait, ne tardera pas à arrêter le fugitif de l'infidèle trésorier, qui doit être en ce moment aux environs de Roubaix et de Lille. Sa femme a reçu samedi une lettre portant le timbre de la poste de Fives-Lille.

On a retiré, hier matin, du canal de Roubaix, près du pont du Try, le cadavre d'un ouvrier teinturier nommé Raymond Vanderaere. Le corps ne portait aucune trace de violence; la mort doit être attribuée à un accident ou à un suicide.

On nous signale la disparition d'un jeune enfant de France, Louche, dont les parents demeurent rue des Foudreaux. Cet enfant a disparu hier matin et malgré toutes les recherches faites, il a été impossible de retrouver ses traces.

Les jeux de hasard sont interdits. Lévin Bayard l'apprendra à ses dépens. Il avait établi hier, dans la Grande rue, un jeu dit à pose-marqué. Un agent est passé qui a constaté le jeu et dressé procès-verbal contre le propriétaire.

Un ivrogne, Nicolas Bigard, à qui un cabaretier du Fontenoy refusait de donner à boire, hier après-midi, a été frappé de coups de carreau qu'il a mis en pièces. Mal lui en a pris, car au moment où il brisait un carreau d'un coup de poing, il a été atteint au bras droit par un coup de feu qui a traversé l'artere coupée, et a dû être transporté à l'hôpital. Sa blessure est considérée comme très-grave.

Hier, vers deux heures de l'après-midi, une femme âgée d'environ 40 ans, s'est jetée dans le canal, près des Ducks, à Lille, courageux ouvrier, dont on n'a pu connaître le nom, l'a retiré saine et sauve. Elle n'a jamais voulu faire connaître la cause de sa funeste résolution.

Le tribunal correctionnel de Lille (2e chambre), a prononcé samedi les condamnations suivantes :

Merck, Ferdinand, 37 ans, tisserand à Roubaix, condamné chez sa femme à la prison de 15 jours, et à l'habitude, quand il est ivre, de ce qui lui arrive très-fréquemment, de la maltraiter et de tout casser chez elle.

Le 29 juin il s'est livré à des scènes de violence tellement scandaleuses chez sa mère, le sieur Hillebrand, Edouard, que la fracture de la main de celui-ci a été prise un peu de 20 fr. sur 45 fr. qui s'y trouvaient.

Un mois de correction.

Delgrange, Emile, 26 ans, tisserand à Roubaix, 8 jours de prison et 25 fr. d'amende.

meudo pour coups et blessures au sieur Desruaux.

Etat-Civil de Roubaix.

DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 13 juillet. — Marie Wilmot, boulevard central, 5. — Marie Noppe, rue d'Alma, cour Joye, 14. — Zaima Pachot, rue du Ballon, 64. — Eugénie Deshuvois, au Pile, 13. — Victoire et Jean-Baptiste Leclercq, rue de Valenciennes, 21. — Marie Liagre, au Pile, cour Belhaire. — Adèle Waute, rue de l'Épée, cour Plat.

DECLARATIONS DE DÉCÈS DU 13 juillet. — Marie Auckiers, 4 mois, rue de la Paix, 33. — Léopoldine Mercher, 1 an, rue du Coq-Français, 60. — Zélie Vandendroucke, 6 mois, rue de la Masse-Masure.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 13 juillet. — Oscar Seigniez, 22 ans, employé de commerce, et Pauline Dupont, 20 ans, sans profession. — Théophile Dewilde, 20 ans, tisserand, et Augustine Vanwymeresch, 21 ans, peignesse. — André Vanhoye, 21 ans, fleuriste, et Elodie Dierckx, 21 ans, fleuriste. — Antoine Cambien, 31 ans, peintre, et Marie Mathys, 23 ans, rattachée. — François Delbault, 29 ans, peintre, et Pauline Bessas, 21 ans, bolleuse. — Louis Ramon, 26 ans, fleuriste, et Maria Wattel, 25 ans, rattachée. — François Davrain, 22 ans, fleuriste, et Marie Lefebvre, 22 ans, peignesse. — Charles Vermeersch, 21 ans, garçon boulanger, et Adèle Solosse, 21 ans, menuisère. — Ferdinand Taremans, 21 ans, teinturier, et Clara Deneef, 19 ans, rattachée. — Léon Debostere, 23 ans, journaliste, et Céline Desnoiset, 21 ans, solleuse. — Julia Dufosse, 25 ans, encolleur, et Zélie Dewilde, 20 ans, tisserand. — Jules Debarbied, 29 ans, lamier, et Maria Vaillant, 21 ans, solleuse. — Louis Desbon-Edmond Verhame, 21 ans, sans profession, 22 ans, tisserand. — Henri Pauwels, 25 ans, mécanicien, et Maria Bayart, 24 ans, bolleuse. — Bonnard Desfontaines, 21 ans, lamier, et Céline Bouteville, 19 ans, ourdisseuse. — Les personnes, 19 ans, commerçant, et Louis Dassonville, 19 ans, sans profession. — Alphonse Vanhoye, 40 ans, employé de commerce, et Josephine Bochot, 34 ans, modiste. — Gaspar Gaby, 21 ans, mouleur, et Adèle Leclercq, 23 ans, journalière. — Pierre Dainin, 33 ans, journalier, et Marie Petitberghien, 32 ans, solleuse. — Henri Spric, 27 ans, tisserand, et Maria Dumont, 21 ans, sans profession. — Yvon Verheul, 35 ans, tisserand, et Hortense Willems, 21 ans, servante. — Prosper Beckman, 29 ans, agent particulier d'assurances, et Eugénie Lefebvre, 21 ans, sans profession. — Achille Bayart, 30 ans, fabricant, et Mathilde Outiers, 25 ans, sans profession. — Aloïse Cottereel, garçon boulanger, et Julie Debosscher, servante.

Convois funèbres & Obits

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 15 juillet 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis VEIHLLE, professeur de musique, époux de Dame BOUCKENAELE, décédé à Roubaix, le 31 juillet 1878, dans sa 66^e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le mardi 15 juillet 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules LIGLET, décédé à Roubaix, le 9 juillet 1879, à l'âge de 32 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 16 juillet 1879, à 10 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Victor-Benjamin-Joseph DELLEUPE, décédé à Roubaix, le 24 avril 1879, dans sa 66^e année, et de Dame Adélaïde-Louise-Julie-Dominique COUSTENOLLE, son épouse, décédée à Roubaix, le 24 avril 1879, dans sa 61^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 16 juillet 1879, à 10 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Jean-Baptiste-Henri L'ESPANGLON, médecin, et de Madame Marie-Louise L'ESPANGLON, son épouse, décédée le 24 juillet 1878, à l'âge de 73 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

ÉPÉMERIDES ROUBAISIENNES. Le 14 juillet 1879, l'Épémérisme de la Fédération. Les électeurs de notre district s'étaient réunis pour nommer un député par deux cents volontaires. Les députés avaient à leur tour, choisi parmi eux, un député pour la Fédération générale. Ces élections représentent à Roubaix mille volontaires.

Le 14 juillet, tandis que Paris rêvait dans la vaste enceinte du Champ-de-Mars, les députations venues de tous les points de la France, les citoyens de la commune de Roubaix, la Garde nationale et les volontaires, rassemblés sur la Place à l'issue de la messe solennelle, prêtent le serment civique et assistent au *Te Deum* et à l'immortelle Fédération. (Th. Leurdan. Histoire de Roubaix. T. IV, p. 224.)

14 juillet 1864. 25 mes-Idor au 22. — Une lettre du préfet prescrit la réunion de l'hôpital Sainte-Elisabeth à l'hôpital Civil, à fin de lever sur les bâtiments qui lui étaient destinés, l'entretien et tout l'alimentation longue années pouvait procurer des ressources extraordinaires et améliorer le sort des malades qui y étaient admis. Les vieilles femmes chéries allaient donc, avec les vieux hommes de Saint-Sépulchre, habiter la maison des Orphelins, ou se trouver dans les salles où se réunissaient toutes nos anciennes institutions charitables et toutes les misères qu'elles soulageaient. (Th. Leurdan. Histoire de Roubaix. T. II, p. 274.)

14 juillet 1860. — Décret impérial qui nomme M. de Lamoignon, et M. de Lamoignon-Lamoignon, adjoints de la ville de Roubaix. (Histoire de Roubaix. T. IV, p. 64.)

FOURNIES. — Par décret du 10 juillet, la Société dite *Condition publique de Fournies* ou *Société anonyme* est autorisée à établir à Fournies un bureau public pour le tirage des soies, le numérotage des fils, le conditionnement des divers fibres textiles employées dans la fabrication des tissus, et pour le mesurage des tissus. Le recours à ce bureau est facultatif.

VALENCIENNES. — Depuis peu de temps, on a installé quatre colombiers au-dessus des fenêtres en mansarde de l'un des bâtiments de la caserne Poterue.

On y a mis, ces jours derniers, cinq cents pigeons qui sont soignés et nourris avec soin.

CAMBRAI. — Les religieuses de la Sainte-Famille d'Amiens ont présenté 34 fil ou ven aux examens du certificat d'études, qui ont eu lieu dans le canton de Maroing, arrondissement de Cambrai; sur les 34 élèves présentées une seule a été éliminée.

Samedi matin, vers onze heures, un ouvrier maçon, nommé Blanchard, Jean-Baptiste, demeurant rue des Chauffeurs, à Cambrai, était en train de réparer un mur de la maison de M. Vallodou, dentiste, rue Saint-Fiacre, lorsque, perdant l'équilibre, il tomba de l'échelle et alla se briser les membres sur le pavé.

On le transporta immédiatement à l'hôpital Saint-Julien; mais il expira avant d'être franchir le seuil. Blanchard était âgé de soixante-quatre ans.

HAUTMONT. — Ces jours derniers, un employé de douze ans, nommé Louis Gérard, employé à l'usine de M. De Schryver, à Hautmont, s'étant approché d'un engrenage où il n'avait que faire, a été pris par le bras qui a été broyé; une partie de la poitrine, du côté droit, a en la chair enlevée. Il a été conduit à l'hôpital de Maubeuge dans un état désespéré.

DOUAI. — Le nommé Oscar Delplanque, tailleur à Douai, rue des Pressoirs, 3, s'est pendu dans le grenier de cette maison. On attribue ce suicide à un affaiblissement des facultés mentales.

Auguste Lefebvre, garçon boucher de M. Campon, rue de la Boucherie, s'est rompu une varice, jeudi dans la soirée.

On l'a conduit aussitôt à l'hôtel-Dieu; mais le malheureux perdait le sang à flots. Il a succombé vendredi matin à quatre heures.

Judi, vers onze heures du matin, le nommé François, journalier à Cambrai, âgé de trente-neuf ans, était monté sur un chariot pour charger du charbon au quai de Selle. Les chevaux s'étant mis en marche sans qu'il en fut prévu, François tomba à la renverse et se fit aux reins des blessures tellement graves qu'il lui fut nécessaire son transport à l'hôpital.

AVRÈS. — On annonce que Bourgeois, l'ex-maire radical de Glozon, a formé appel du jugement du tribunal d'Avrès, qui l'a condamné à cinq ans de prison pour escroqueries.

Belgique

BRUXELLES. — On assure que le roi serait décidé à confier le portefeuille de la guerre au colonel Niessé, directeur de l'artillerie, le général de Brindmont ayant subordonné son acceptation à certaines conditions qui n'ont point été admises par le cabinet.

Le nouveau ministre aura à s'occuper de la réorganisation militaire et à introduire le service obligatoire. On fait courir le bruit que le roi tiendrait beaucoup à cette dernière mesure.

Le tribunal de commerce de Bruxelles a rendu son jugement dans l'affaire Philippart. L'ordonné du jugement déclare éteintes, faute de passif, les opérations de la faillite Philippart et ordonne de lui remettre l'administration de ses biens, tous ses créanciers étant désintéressés.

TORONTO. — Les journaux de Toronto donnent des nouvelles assez rassurantes sur l'état des nouvelles peintures dont nous avons annoncé la chute ces jours derniers.

Le *Chief de l'Exécutif* annonce que plusieurs grandes familles catholiques de Belgique ont pris la résolution définitive de ne plus accepter d'invitation de la Cour. Cette résolution est motivée par la promulgation de la loi Van Humbecke.

Logographe

Tantôt je console un amant; Tantôt aussi je le désole; Propose, ou s'offre au sentiment. Tout a tout cela dans sa tête; Noire et recevant le jour, Avant d'exister je suis blanche; Et quand on me dit que je suis noire, C'est que j'ai été dans la nuit.

Par un caprice du destin, Je change à tout moment de place; Le voyage que je fais est long, Pourrait-on jamais le me suis lassé; On me remercie pour raison, Et si par malheur on me dit de partir, Mais bêtise et le sort de prison, Et, grâce à moi, on a dit: L'Épémérisme que je vous propose; Doit-on balancer le mot. Quand, dans une poche, on a la chose; Pour ne pas l'oublier, C'est vers que je viens vous soumettre, Doit, au lieu d'en chercher l'esprit, S'entretenir à la lettre. Le mot de l'Épémérisme est: *Cheminée*.

FAITS DIVERS

Les attentats contre les prêtres semblaient à mesurer que le parti républicain se préparait à une nouvelle campagne. Le coupable était signalé comme un individu associé par l'acte et les passions politiques. C'est le second crime au même genre à quelques mois de distance.

Un nouvel attentat vient d'être commis sous l'inspiration des mêmes sentiments de haine contre le clergé.

Un prêtre de notre diocèse, raconte la *Souvenir religieux de Roubaix*. M. Fabbe Lemonnier, vicaire de Saint-Godard, vient d'être l'objet à Bréhat d'une haine et d'une animosité. Pendant que M. Lemonnier était à l'autel et célébrait la sainte messe, un forcené lui a jeté brutalement une chaise dans le dos. M. Lemonnier s'est allé dans la violence du coup. Les assistants ont arrêté et immédiatement sa femme d'un couteau-poignard. Cet individu a déclaré tout d'abord qu'il ne connaissait aucunement M. Lemonnier et que c'était aux prêtres qu'il en voulait. Voilà plusieurs fois que des faits de ce genre se renouvellent, et nous montrent les ravages que font parmi nous les doctrines impies de la laïcité religieuse.

Il est à présumer que le gouvernement de la République ne locale par le fait des conséquences de la liberté illimitée qu'il laisse aux journaux de la gauche d'exercer à la haine du prêtre par les outrages et les calomnies. Cette licence inouïe a provoqué tous les jours de nouvelles et de plus en plus graves. Des discours comme ceux de M. Ferry et de M. Paul Bert sont un encouragement formel aux attaques dont la presse républicaine est aujourd'hui remplie contre la religion et ses représentants, prêtres ou religieux.

La loi n'a cessé de protéger et de lier la considération et son caractère s'étale impunément sur tous les murs; l'insulte de la rue atteint à chaque pas les ecclésiastiques, les moines, les frères des écoles chrétiennes. La police n'est pas, le plus souvent, réprimée de peur d'être désavoué par ses chefs.

Avec ce système de protection et de lier sur les hautes les plus basses et les plus violentes, le clergé n'est plus même en sécurité dans les rues. C'est ainsi que la république se montre respectueuse de la religion.

En ce temps-là vivaient, dans une ville que nous ne nommons pas et où se trouve une école de droit, deux honnêtes jeunes gens.

L'un, ancien élève des jésuites et en possession d'une fortune des plus sortablees, n'avait qu'à se préoccuper de ses études et de sa réputation, que de réputation, cette que, qui est la compagnie peut aimable d'un si grand nombre d'étudiants.

L'autre, Lorrain pur sang, avait, paraît-il, souvent le diable pour toute fortune en son escarcelle, et en était parfois réduit à la triste nécessité de se faire un crin, sa ceinture, lorsque l'heure du dîner allait sonner.

Heureusement qu'entre étudiants on n'y regarde pas à un dîner, et le Lorrain soupait souvent aux frais de son camarade.

Cependant, le temps marchait. La licence fut passée sans encombre: on se fit inscrire à Paris et on commença à se lancer.

Mais, pendant que le Lorrain, jouté des coudes et admirablement servi par les circonstances, faisait sa trouée, grâce à un bavardage endiablé et à deux heurces collembourgs, son compagnon quitta la robe et prit le froc: il se fit moine.

Et aujourd'hui il est supérieur d'une grande congrégation non autorisée. Quant à son compagnon, de l'abbé d'autrefois, il est ministre, et c'est lui qui, en vertu de l'article 7, va priver son vieil ami du droit d'enseigner l'A, B, C, D, à la jeunesse française!

Si, au moins, la Lorraine avait fait une exception, une seule exception à sa loi, en faveur de son amplification du temps!

Il aurait au moins prouvé qu'à défaut de la reconnaissance du cœur il avait la reconnaissance du ventre. (Paris-Journal.)

Le *Times*. — Le *Moniteur universel* cite des chiffres assez curieux et propres à donner une idée des dépenses qu'est en mesure de s'imposer un journal tel que le *Times*.

Le mariage du roi d'Espagne, en 1878, a coûté au *Times* 8,000 francs de télégrammes, le congrès de Berlin, près de 20,000 francs. On sait que le traité de paix fut mis en vigueur le 17 mars 1878, et que, pendant plus de 32,000 fr. Il est probable, d'ailleurs, que le *Times*, qui publie tous les lundis des télégrammes des Indes, a un tarif particulier.

Le numéro du 30 juin — et il y a souvent d'analogues — n'en représentait pas moins une dépense télégraphique d'environ 35,000 francs, ce qui équivaut à la dépense annuelle de beaucoup de journaux français. Il est vraiment digne d'une feuille dont le budget se chiffre annuellement par dix-huit millions de recettes et de neuf millions de dépenses.

REVUE HEBDOMADAIRE DU 13 JUILLET 1879

Le mouvement de reprise qui s'était manifesté au lendemain de la liquidation n'a pas subi de réaction. Les cours ont été consolidés pendant la première partie de la semaine et les variations n'ont pas dépassé 10 à 15 centimes. Mais la déclaration du ministre des finances en réponse à un discours de M. Allain-Targé sur la conversion du 5 0/0, a motivé sur ce fonds un mouvement en avant assez vif. La spéculation a profité de la nouvelle déclaration du ministre pour pratiquer quelques arbitrages entre le 3 0/0 et le 5 0/0: ce dernier s'est élevé dans la bourse de vendredi à 117.50, tandis que le 3 0/0 ancien s'élevait à 82.25 et l'immortisable à 85.50.

Le cours du reste, est bien meilleur, surtout au comptant.

A cette époque de l'année, les opérations tendent généralement à perdre de leur importance; mais l'argent des coupons de juillet revient à la Bourse et donne aux cours une remontée qui amène ces mouvements en avant lorsque, comme à présent, aucun événement ne vient contrarier les bonnes dispositions.

Le marché des fonds étrangers a été très-bien tenu pendant la semaine; la crise ministérielle au Brésil touche à sa fin. M. Carnot est chargé de consulter le ministre d'Éthiopes, en vue de la crise d'aujourd'hui qu'une bonne influence sur les cours du 5 0/0 Italien qui a coté 80.20 au plus bas pour se relever à 80.75.

Le florin a 4 0/0, Autrichien a été plus favorisé cette semaine que le 5 0/0 Hongrois; celui-ci s'est tenu entre 81.916 et 81.116; le florin autrichien s'est élevé de 69 à 69.116.

Pis de marché sur les fonds Russes, le 5 0/0 s'est plus qu'un peu lourd à 80.18. Les fonds Espagnols ont une tendance sérieuse de hausse. L'Antérieur fait 14, l'Extérieur 12.75, l'Intérieur 10.50; les obligations de Cuba sont à 141.

Les fonds Turcs sont restés stationnaires; le 5 0/0 a varié 119.9 à 12. La Banque ottomane fait 306.

Les fonds Égyptiens ont fléchi jusqu'à 235 pour l'obligation unifiée, elle s'est relevée à 229; les autres fonds ont suivi. M. Carnot est chargé de consulter le ministre d'Éthiopes, en vue de la crise d'aujourd'hui qu'une bonne influence sur les cours du 5 0/0 Italien qui a coté 80.20 au plus bas pour se relever à 80.75.

Le florin a 4 0/0, Autrichien a été plus favorisé cette semaine que le 5 0/0 Hongrois; celui-ci s'est tenu entre 81.916 et 81.116; le florin autrichien s'est élevé de 69 à 69.116.

Pis de marché sur les fonds Russes, le 5 0/0 s'est plus qu'un peu lourd à 80.18. Les fonds Espagnols ont une tendance sérieuse de hausse. L'Antérieur fait 14, l'Extérieur 12.75, l'Intérieur 10.50; les obligations de Cuba sont à 141.

Les fonds Turcs sont restés stationnaires; le 5 0/0 a varié 119.9 à 12. La Banque ottomane fait 306.

Les fonds Égyptiens ont fléchi jusqu'à 235 pour l'obligation unifiée, elle s'est relevée à 229; les autres fonds ont suivi. M. Carnot est chargé de consulter le ministre d'Éthiopes, en vue de la crise d'aujourd'hui qu'une bonne influence sur les cours du 5 0/0 Italien qui a coté 80.20 au plus bas pour se relever à 80.75.

Le florin a 4 0/0, Autrichien a été plus favorisé cette semaine que le 5 0/0 Hongrois; celui-ci s'est tenu entre 81.916 et 81.116; le florin autrichien s'est élevé de 69 à 69.116.

Pis de marché sur les fonds Russes, le 5 0/0 s'est plus qu'un peu lourd à 80.18. Les fonds Espagnols ont une tendance sérieuse de hausse. L'Antérieur fait 14, l'Extérieur 12.75, l'Intérieur 10.50; les obligations de Cuba sont à 141.

Les fonds Turcs sont restés stationnaires; le 5 0/0 a varié 119.9 à 12. La Banque ottomane fait 306.

Les fonds Égyptiens ont fléchi jusqu'à 235 pour l'obligation unifiée, elle s'est relevée à 229; les autres fonds ont suivi. M. Carnot est chargé de consulter le ministre d'Éthiopes, en vue de la crise d'aujourd'hui qu'une bonne influence sur les cours du 5 0/0 Italien qui a coté 80.20 au plus bas pour se relever à 80.75.

Le florin a 4 0/0, Autrichien a été plus favorisé cette semaine que le 5 0/0 Hongrois; celui-ci s'est tenu entre 81.916 et 81.116; le florin autrichien s'est élevé de 69 à 69.116.

Pis de marché sur les fonds Russes, le 5 0/0 s'est plus qu'un peu lourd à 80.18. Les fonds Espagnols ont une tendance sérieuse de hausse. L'Antérieur fait 14, l'Extérieur 12.75, l'Intérieur 10.50; les obligations de Cuba sont à 141.

Les fonds Turcs sont restés stationnaires; le 5 0/0 a varié 119.9 à 12. La Banque ottomane fait 306.

Les fonds Égyptiens ont fléchi jusqu'à 235 pour l'obligation unifiée, elle s'est relevée à 229; les autres fonds ont suivi. M. Carnot est chargé de consulter le ministre d'Éthiopes, en vue de la crise d'aujourd'hui qu'une bonne influence sur les cours du 5 0/0 Italien qui a coté 80.20 au plus bas pour se relever à 80.75.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui.

Loi relative au conseil d'Etat. — Rapport au Président de la République relatif à la mise en communication par le Sénat de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan. — Décret y annexé. — Décret concernant des médailles militaires.

« On assure, dit le *Rappel*, que le garde des sceaux a fait offrir le poste de vice-président du Conseil d'Etat à M. Faustin Hélie, l'éminent juriste, qui a pris récemment sa retraite de président de Chambre à la cour de cassation et qui fut candidat républicain aux élections sénatoriales de la Loire-Inférieure.

« Trois préfets et cinq maires de requêtes actuels seraient nommés conseillers d'Etat: on cite notamment M. Doniol, préfet de la Gironde.

« Parmi les candidats que le gouvernement doit choisir en dehors du personnel actuel, on cite M. Clamageran, conseiller municipal de Paris, M. Hippolyte Dubois, avocat au Conseil d'Etat.

On lit dans la *Marseillaise*: « Notre confrère M. Buisson, pour qui la *Marseillaise* avait demandé, il y a quelques jours, un ordre de mise en liberté immédiate, est sorti hier, samedi, à 9 heures du soir, de la prison de Sainte-Pélagie.

La princesse Mathilde est rentrée à Paris hier soir.

Le prince Napoléon était revenu dans la nuit, et a reconduit, hier, dans la soirée, chez leur précepteur, ses fils, qui l'avaient accompagné en Angleterre.

M. Alfred Naquet a fait hier, à Rouen, une conférence sur le divorce. Plus de 2,000 personnes y assistèrent. Dans la soirée M. Naquet a assisté à un banquet à Sever pour fêter l'anniversaire du 14 juillet, et y a prononcé une allocution dans laquelle il a expliqué son vote à l'occasion de l'avalanche de M. Blanqui.

Le veillé, M. Naquet avait fait une conférence sur le divorce au Havre.

Tous les journaux du matin s'accordent à constater l'excellente tenue des troupes à revue de Longchamps.

Le *Globe* annonce que, dès sa rentrée à l'Élysée, le Président de la République a écrit une lettre au ministre de la guerre pour le charger de féliciter les troupes sur leur belle tenue pendant la revue et le défilé.

Le *XIX^e Siècle* croit savoir que les nominations de conseillers d'Etat seront signées au conseil des ministres qui se tiendra ce matin et paraîtront demain mardi au *Journal officiel*.

On lit dans le *Message officiel* du 29 juillet: « S. M.